

Néophyte envahissante : une menace pour la biodiversité, la santé et/ou l'économie

Espèce de la Liste des espèces exotiques envahissantes

Espèce avec utilisation interdite (ODE, annexe 2.1)

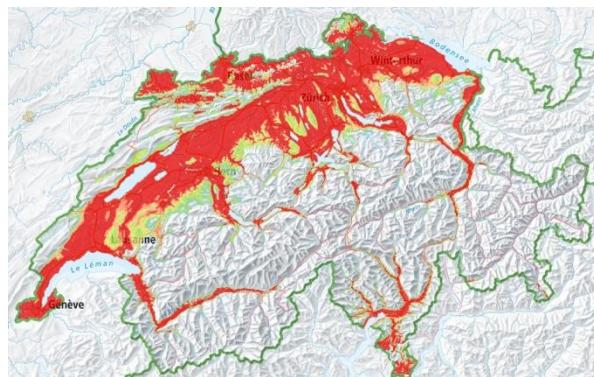
## Séneçon du Cap (Astéracées)

### *Senecio inaequidens DC. (Asteraceae)*

Cette espèce, toxique pour le bétail, a été introduite accidentellement d'Afrique du Sud par le commerce de la laine. Dans nos régions, elle se développe essentiellement le long des routes et des voies ferrées, c'est-à-dire dans des milieux ouverts et fortement perturbés. La présence de cette espèce dans les prairies et les pâturages est encore réduite, mais constitue un problème majeur pour l'agriculture et menace la flore indigène.



Lien vers la [carte de distribution](#) Info Flora



Répartition potentielle (OFEV /Université de Lausanne)



*Senecio inaequidens* (Photo: Erwin Jörg, [www.neophyt.ch](http://www.neophyt.ch))

## Table des matières

Taxonomie et nomenclature.....	2
Description de l'espèce .....	2
Ecologie et répartition.....	3
Expansion et impacts .....	4
Bases légales.....	4
Lutte.....	5
Annoncer les stations .....	5
Plus d'information .....	5

## Taxonomie et nomenclature

### Noms scientifiques

Nom accepté (Checklist 2017) : *Senecio inaequidens* DC.

Synonymes : *Senecio harveianus* Mac Owan ; *Senecio vimineus* (auctt. non DC. & Harv.) DC.

Références :

The Plant List : [www.theplantlist.org](http://www.theplantlist.org); Euro+Med PlantBase : <http://www.emplantbase.org/home.html>; Tropicos : [www.tropicos.org](http://www.tropicos.org); The International Plant Names Index : [www.ipni.org](http://www.ipni.org)

### Noms vernaculaires

Séneçon du cap, séneçon sud-africain, séneçon de Mazamet

## Description de l'espèce

### Caractéristiques morphologiques

- Plante herbacée pérenne **haute de 40-60 cm**. Une plante développe de nombreuses tiges couchées à la base puis dressées, ce qui lui donne une **allure buissonnante** ;
- **Tige** glabre, ligneuse dans sa partie inférieure ;
- **Feuilles** indivises, linéaires, longues de 6-7 cm, larges de 2-3 mm, carénées, sessiles ou embrassantes (la base du limbe entoure la tige, il n'y a pas de pétiole), généralement à bord ponctué de denticules cartilagineux, extrémité spinescente. En général, petits rameaux feuillés à l'aisselle des feuilles supérieures ;
- **Inflorescence** en capitules larges de 1.5-2.5 cm, solitaires à l'extrémité des rameaux ;
- **Fleurs** à 12-15 fleurs ligulées jaunes (à l'extérieur du capitule), révolutées après l'éclosion, et fleurs tubuleuses jaunes (au centre du capitule) ;
- Le capitule est entouré d'un involucré à **bractées disposées sur 1-2 rangs** et se terminant par une **pointe noire** ;
- **Fruits** (akènes) petits (3 mm) surmontés d'une aigrette de soie blanche (pappus) relativement longue (5 mm) ;
- **Floraison** d'août à octobre.



Jeune plante, Feuilles indivises, étroites



Fleurs en capitules



Fruits surmontés d'un pappus (Photos : Sibyl Rometsch)

### Confusions possibles

Le séneçon du Cap se distingue des autres séneçons essentiellement par ses **feuilles linéaires et entières** :

- *Senecio aquaticus* Hill, Séneçon aquatique : Feuilles supérieures découpées (lyrées-pennatifides), division terminale linéaire, feuilles radicales indivises ;
- *Senecio jacobaea* L., Séneçon jacobée : Feuilles découpées (pennatipartites) à divisions étaillées à angle droit; les inférieures à grande division terminale ;

Il peut également être confondu avec des Asteraceae d'autres genres que *Senecio*. Les critères suivants permettent d'éviter de confondre avec :

- *Solidago* spp., Solidages : Plantes plus grandes, aux feuilles plus larges ;
- *Lapsana communis* L., Lapsane : Feuilles divisées à division terminale très grande.

## Reproduction et biologie

Le potentiel d'expansion du séneçon du Cap est élevé grâce à l'efficacité de son mode de reproduction sexuée et à l'**absence des ravageurs et des maladies** qui contrôlent son expansion dans son aire de répartition d'origine :

- Multiplication par **reproduction sexuée** principalement ;
- Plante pérenne qui produit des graines dès sa 1<sup>ère</sup> année de croissance, se **ramifie** au cours des années et développe toujours plus de capitules et de graines (augmentation exponentielle) ;
- Une seule plante peut produire **30'000 graines** disséminées par le vent sur de longues distances (jusqu'à 100 m) notamment le long des voies de communication à cause des déplacements d'air provoqués par les véhicules ;
- Bien que l'**autofertilisation** ne soit pas la règle, des plants ont ce type de reproduction qui a l'avantage de garantir des descendants dans une phase de colonisation ;
- Par le biais du pappus, les fruits s'accrochent facilement sur toutes surfaces rugueuses et sont alors transportées par les êtres humains ou les animaux (zoochorie) ;
- Les graines continuent à mûrir pendant 2-3 jours après que la plante ait été arrachée. Leur pouvoir de germination se conserve pendant au minimum 2 ans (30 à 40 ans selon une estimation). Leur germination est possible pendant la plus grande partie de l'année ;
- Les tiges reposant au sol sont capables de s'enraciner (reproduction végétative).

## Ecologie et répartition

### Milieux (dans l'aire de répartition d'origine / en Suisse)

Le séneçon du Cap a toutes les caractéristiques d'une plante rudérale avec une grande amplitude écologique. Originaire de régions d'Afrique du Sud à climat méditerranéen, il pousse autant en milieu sec qu'en milieu humide. On le trouve sur du sol calcaire ou du sol acide, en plaine ou dans des altitudes plus élevées (au val d'Aoste jusqu'à 1000m, en Afrique du Sud jusqu'à 2500m). Les voies de communication (routes et chemins de fer) et les cours d'eau représentent les sites initiaux des nouvelles colonisations. Il est concurrentiel, se développe au détriment de la flore indigène et colonise rapidement le 80% d'une surface donnée. Du fait de sa **densité élevée**, notamment sur la berme centrale des autoroutes, et de sa **très longue période de floraison**, il influence de manière non négligeable les paysages.

Son apparition dans des prairies et pâturages plutôt sèchards ou dans des vignobles est encore réduit en Suisse. Cependant, il s'est déjà adapté à des conditions écologiques qui n'étaient pas les siennes dans son aire d'origine. De plus, sa capacité d'augmenter exponentiellement d'une année à l'autre le nombre de fruits produits par une même plante rend l'espèce particulièrement envahissante. Le risque est très grand que le séneçon du Cap prenne progressivement une place très importante dans une végétation naturelle.

### Répartition originale / en dehors de la répartition originale / 1<sup>ère</sup> apparition en Europe

Toutes les introductions du séneçon du Cap hors de son aire de répartition d'origine, l'Afrique du Sud, semblent être accidentelles. En Europe il a été observé une première fois en Allemagne, à Hanovre (1889), à proximité d'usines de traitement de la laine. A l'heure actuelle de nouvelles introductions par ces échanges sont peu probables car le commerce de la laine tel qu'il l'était historiquement n'est plus significatif. Par contre le trafic terrestre est aujourd'hui le facteur principal de l'expansion du séneçon du Cap en Europe. Déjà très répandu au sud et à l'ouest, il ne fait plus de doute qu'il va continuer en direction du nord et de l'est, colonisation accélérée par la fréquence d'hivers doux. Il a également été signalé en Asie.

### En Suisse : Portail d'entrée et chemins de propagation

Le portail d'entrée sont les autoroutes (au début essentiellement présent entre Genève et Lausanne, parmi les premières observations aussi l'ancienne gare de triage à Lausanne) et autres lignes de communication. Entre temps le séneçon du Cap est distribué sur tout le pays, notamment le long de la bande centrale des autoroutes. Mais également dans des carrières, milieux pionniers, friches urbaines, vignes, et dans des prés et pâturages.

## **Expansion et impacts**

### **Expansion liée aux activités humaines**

Etant donné la capacité de propagation très élevée du Séneçon du Cap, il est primordial d'axer les efforts sur les risques d'une expansion par des prospections ciblées (milieux pionniers, friches urbaines, talus des voies de communication, prés, vignes) et régulières pour intervenir au plus tôt sur les nouveaux foyers.

L'être humain favorise son expansion spontanée par certaines de ses activités :

- **Voies de communication** : Dissémination dans de nouvelles régions favorisée par les courants d'air provoqués par le trafic routier et ferroviaire (colonisation des talus de route et du train ainsi que de la berme centrale des autoroutes) ;
- **Exploitation agricole** : Colonisation de nouveaux espaces verts favorisée par les transports de foin. Dans les pâturages, il n'est pas mangé par le bétail et peut donc fructifier et se propager ;
- **Autres sources de propagation** : Déplacements de terre contaminée, dépôts illégaux de déchets de jardins dans la nature, pneus des véhicules et semelles de souliers remplis de terre infestée ;
- **Réchauffement climatique** : Grâce aux hivers plus doux qui prolongent la période de végétation indispensable à la maturation des graines, les frontières bioclimatiques de cette herbacée vont probablement être repoussées au nord, à l'est (Europe centrale) et en altitude.

### **Impacts sur la biodiversité**

Il n'y a actuellement pas d'impacts observés du séneçon du Cap sur les milieux naturels, probablement parce qu'il n'a colonisé que des surfaces très fortement influencées par l'être humain. Aucune substance allélopathique inhibant la germination et la croissance des autres plantes n'a été relevée. Et même dans les zones d'Europe très envahie, la pollinisation et la formation de graines du séneçon jacobée, son proche parent indigène, n'a pas subi de concurrence.

### **Impacts sur la santé**

Le séneçon du Cap produit des alcaloïdes (alcaloïdes pyrrolizidiniques) qui sont toxiques pour l'homme et le bétail (bovins, moutons et équins) et qui restent actifs une fois que l'herbe est sèche. Cela nécessite une vigilance accrue dans les milieux agricoles. En Afrique du Sud dans son aire de répartition d'origine, il est une mauvaise herbe des cultures de céréales (blé) avec laquelle il entre en compétition et ses toxines peuvent empoisonner le pain. Chez l'homme, les intoxications aiguës consécutives à l'ingestion de fortes concentrations d'alcaloïdes pyrrolizidiniques sont très rares (céréales contaminées, tisanes médicinales). Bien que le séneçon du Cap soit habituellement évité par le bétail, ses toxines ont été détecté dans le lait des animaux, avec celles dérivées d'autres espèces, comme les séneçons indigène (*Senecio spp.*). Le séneçon du Cap est une espèce mellifère, des traces d'alcaloïdes peuvent être contenues dans le miel (en plus de celles d'autres espèces). Actuellement, la concentration en alcaloïdes pyrrolizidiniques dans le miel suisse ne représente généralement pas (encore) un risque pour les consommateurs.

### **Impacts sur l'économie**

Étant très résistant aux herbicides, ou présent dans des endroits où les herbicides sont interdits, il augmente les coûts d'entretien, notamment le long des lignes de communication (autoroute, chemin de fer).

Et comme il est en phase d'expansion, notamment dans les pâturages intensifs du sud de l'Europe, les risques que ces populations causent d'importants dégâts aux surfaces agricoles (vignoble, terres arables) sont encore à venir.

## **Bases légales**

### **Interdiction d'utilisation :**

L'utilisation directe de *Senecio inaequidens* dans l'environnement est interdite conformément à l'art. 15 al. 2 en lien avec l'annexe 2.1 de l'ordonnance sur l'utilisation d'organismes dans l'environnement (ODE, RS 814.911).

## Lutte

Les objectifs de la lutte (éradication, stabilisation voire régression, surveillance) sont à fixer en fonction des enjeux prioritaires tels que les risques d'impacts sur la biodiversité.

Etant donné la capacité de propagation de *Senecio inaequidens* et les difficultés à le contrôler une fois installé, il est primordial d'axer les efforts sur les risques d'une expansion par des prospections ciblées (forêts humides le long des ruisseaux, forêts alluviales très humides) et régulières pour intervenir au plus tôt sur les nouvelles populations.

## Méthodes de lutte

Les méthodes de lutte doivent tenir compte de la législation (lutte mécanique ou chimique), de la rapidité d'efficacité (à plus ou moins court terme), de la faisabilité (surface et densité de la population, accès), des moyens à investir (financiers, matériels) et du temps à disposition (saisons, interventions à répéter).

Il est primordial d'intervenir **avant la floraison** pour ne pas courir le risque de disperser des graines. Attention, la maturation de celles-ci commence très peu de temps après le début de la floraison et se poursuit pendant 2-3 jours après qu'une hampe en fleurs ait été coupée.

- **Eradiquer mécaniquement :** Arracher les plants, 2x/an (mai et juin). Contrôler en août de la même année. A répéter 2 ans au moins. Contrôler l'année qui suit la dernière intervention.
- **Stabiliser mécaniquement :** Fauches répétées, 7x/an (mai à novembre) au plus près du sol. Une fauche précoce retarde et diminue la floraison mais n'empêche pas la formation d'inflorescences qui en bonnes conditions (l'été) se reforment après quelques semaines déjà. Contrôler l'année qui suit la dernière intervention car cette mesure est généralement permanente.
- **Lutte chimique :** Des dispositions légales règlementent l'emploi des herbicides (ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques, ORRChim).
- **Suivi :** Une des conséquences de cette lutte est de mettre à nu des surfaces susceptibles d'être rapidement colonisées par l'une ou l'autre espèce envahissante d'où l'importance de végétaliser (semis, plants) après toute intervention, de mettre en place une surveillance et, si besoin est, de répéter les interventions.

## Elimination des déchets végétaux

Évacuer les déchets verts (inflorescences, fruits, tiges, racines) en prenant soin d'éviter tous risques de dispersion lors de leur transport, entreposage et élimination. Les éliminer de façon adéquate selon les possibilités à disposition et selon le matériel (uniquement dans des stations de compostage et de méthanisation, ou en incinération, JAMAIS sur le compost du jardin).

## Annoncer les stations

Inscrit sur la liste des organismes exotiques envahissants **interdits** (ODE), les populations de séneçon du Cap doivent être annoncées. Pour cela vous pouvez utiliser les outils d'Info Flora, le carnet en ligne

<https://www.infoflora.ch/fr/participer/mes-observations/carnet-neophyte.html> ou l'application

<https://www.infoflora.ch/fr/participer/mes-observations/app/invasivapp.html>.

## Plus d'information

### Liens

- **Info Flora** Centre national de données et d'informations sur la flore de Suisse, **Néophytes envahissantes**.  
<https://www.infoflora.ch/fr/neophytes.html>
- **Cercle exotique, CCE**, plate-forme des experts cantonaux en néobiota (groupes de travail, fiches sur la lutte, management, etc.) <https://www.kvu.ch/fr/groupes-de-travail?id=138>

## Publications disponibles en ligne

- **Agroscope**, alcaloidi pirrolizidinici <https://www.agroscope.admin.ch/agroscope/it/home/temi/animali-reddito/api/bienenprodukte/honig/schadstoffe/pyrrolizidin-alkaloide.html>

- **Balmelli M. & G. Mattei**, 2019. *Ambrosia artemisiifolia*, *Heracleum mantegazzianum*, *Senecio inaequidens* e *Sicyos angulatus* in Canton Ticino, Servizio fitosanitario cantonale. [https://www4.ti.ch/fileadmin/DFE/DE-SA/comunicati/fito/altradoc/rap\\_ambrosia\\_19.pdf](https://www4.ti.ch/fileadmin/DFE/DE-SA/comunicati/fito/altradoc/rap_ambrosia_19.pdf)
- **CABI** Centre for Agriculture and Biosciences International <http://www.cabi.org/isc/datasheet/49557>
- **EPPO** Organisation Européenne et Méditerranéenne pour la Protection des Plantes. Data sheet on Invasive Plants, *Senecio inaequidens* <https://gd.eppo.int/taxon/SENIQ>
- **Jeanmonod D.**, 2002. Nouvelles stations pour *Senecio inaequidens* DC. ou la conquête irrésistible du séneçon du Cap. *Saussurea* 32: 43-50.
- **Lenzin H., C. Huck, A. Gross & P. Nagel**, 2009. Verbreitung und Standorte des Schmalblättrigen Kreuzkrauts (*Senecio inaequidens*) und anderer Neophyten in der Stadt Basel (Schweiz). *BAUHINIA* 21/17–24. Neophyten in der Stadt Basel <https://botges.ch/bauhinia/bauhinia21%282009%2917-24.pdf>
- **López-García M. C. & J. Maillet**, 2005. Biological characteristics of an invasive south African species. *Biological Invasions* 7: 181-194. <http://link.springer.com/article/10.1007/s10530-004-8978-5>
- **NOBANIS** European Network on Invasive Alien Species, Fact sheets/*Senecio inaequidens* [www.nobanis.org](http://www.nobanis.org)
- **Neobiota.de** Gebietsfremde und invasive Arten in Deutschland. Portraits wichtiger invasiver und potenziell invasiver Gefäßpflanzen, *Senecio inaequidens* <http://neobiota.bfn.de/handbuch/gefaesspflanzen/senecio-inaequidens.html>
- **Vacchiano G. et al**, 2013. Monitoring and modeling the invasion of the fast spreading alien *Senecio inaequidens* DC. in an alpine region. *Plant Biosystems*, 147:1139-1147. <http://www.tandfonline.com/loi/tplb20>

## Impressum

### Éditeur

InfoFlora  
c/o Conservatoire et Jardin botaniques  
Case postale 71  
1, chemin de l'Impératrice  
CH-1292 Chambésy-Genève  
[info@infoflora.ch](mailto:info@infoflora.ch)  
[infoflora.ch](http://infoflora.ch)

### Rédaction & mise en page

Section Néophytes de InfoFlora

### Copyright

© 2024 InfoFlora

### Support

Avec le support de l'Office fédéral de l'environnement, OFEV.

### Citer la fiche d'information

InfoFlora (2021) *Senecio inaequidens* DC. (Asteraceae). Factsheet. URL:

[https://www.infoflora.ch/assets/content/documents/neophytes/inva\\_sene\\_ina\\_f.pdf](https://www.infoflora.ch/assets/content/documents/neophytes/inva_sene_ina_f.pdf)